

A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 27 février 2024 à 14H30

Nombre de propriétaires	
En exercice	20
Présents	6
Représentés	0
Absents	14

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 12 février 2024 s'est réunie à Sainte Avit Sénieur sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr COSTE Bernard est élu secrétaire de séance.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée n'a pas pu délibérer lors de cette première réunion. Les délibérations ont donc été reportées à la seconde assemblée, convoquée le même jour à 15h00.

DELIBERATION N° 2024_AP_1
Objet : Election du Syndicat

Monsieur le président rappelle que chaque année, les mandats d'un tiers des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

Mr BORNERIE Christophe, Mr BOUCHER Frédéric

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndics qui se sont présentés :
 - o Mr ALLAVENA Laurent
 - o Mr BOUCHER Frédéric

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr COSTE Bernard



Le Président,
Mr BOUCHER Frédéric



A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 27 février 2024 à 14H30

Nombre de propriétaires	
En exercice	20
Présents	6
Représentés	0
Absents	14

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 12 février 2024 s'est réunie à Sainte Avit Sénieur sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr COSTE Bernard est élu secrétaire de séance.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée n'a pas pu délibérer lors de cette première réunion. Les délibérations ont donc été reportées à la seconde assemblée, convoquée le même jour à 15h00.

DELIBERATION N° 2024_AP_2
Objet : Rapport d'activité

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA 24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée des propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 6 - Voix contre : 0), décide :


- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr COSTE Bernard



Le Président,
Mr BOUCHER Frédéric



A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 27 février 2024 à 14H30

Nombre de propriétaires	
En exercice	20
Présents	6
Représentés	0
Absents	14

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 12 février 2024 s'est réunie à Sainte Avit Sénieur sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr COSTE Bernard est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_AP_3
Objet : information tarification

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Charges fixes : 240 € HT/ Module – appel
Appel de 50% au mois d'avril (120 € / module)
Appel de 50% au mois de juin (120 € / module)
- Consommations : 0,25 € HT/ m³ - appel en novembre

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,






Le Secrétaire de séance,
Mr COSTE Bernard



Le Président,
Mr BOUCHER Frédéric




Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
ALLAVENA LAURENT			
- ALLAVENA LAURENT	1,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	1,50	0,00	
ARMAND SEVERINE			
- ARMAND SEVERINE	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
BOUSQUET ALAIN			
- BOUSQUET ALAIN	1,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	1,00	0,00	
BOUYSSOU BENOIT			
- BOUYSSOU BENOIT	2,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	2,50	0,00	
COSTE BERNARD			
- COSTE BERNARD	0,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,50	0,00	
DELAYRE JOELLE			
- DELAYRE JOELLE	1,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	1,00	0,00	
DELTEIL CAROLE			
- DELTEIL CAROLE	0,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,00	0,00	
DUBOUT PHILIPPE MICHEL			
- DUBOUT PHILIPPE MICHEL	0,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,50	0,00	
EARL MARQUEYSSOL			
- EARL MARQUEYSSOL	8,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	8,50	0,00	
GAEC BOUCHER			
- GAEC BOUCHER	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
GAEC TESTUT			
- MALET RAYMONDE	2,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	2,00	0,00	
MALET RAYMONDE			
- MALET RAYMONDE	1,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	1,00	0,00	
MARCHES SYLVAIN			

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =

AR Prefecture

024-292400512-20240227-2024_AP_3-DE
Reçu le 14/03/2024

Usager <i>- Propriétaire</i>	Souscriptions		Signature
	<i>S1</i>	<i>S2</i>	
- MARCHES SYLVAIN	2,00	0,00	
Total de l'usager =	2,00	0,00	
PAMPOUILLE JEAN EDOUARD			
- PAMPOUILLE JEAN EDOUARD	0,00	0,00	
Total de l'usager =	0,00	0,00	
SCEA VERGNOLLE			
- SCEA VERGNOLLE	3,00	0,00	
Total de l'usager =	3,00	0,00	
SICARD JEAN CLAUDE			
- SICARD JEAN CLAUDE	0,50	0,00	
Total de l'usager =	0,50	0,00	
TRENEULE ROGER			
- TRENEULE ROGER	1,00	0,00	
Total de l'usager =	1,00	0,00	
VIERO ANTOINE			
- VIERO ANTOINE	0,00	0,00	
Total de l'usager =	0,00	0,00	
VLOT HUIBERT			
- VLOT HUIBERT	1,00	0,00	
Total de l'usager =	1,00	0,00	
Total sur la Structure =		36,00	0,00

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =